

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

**États financiers**

**31 décembre 2025**

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

---

**ÉTATS FINANCIERS**

31 décembre 2025

---

**TABLE DES MATIÈRES**

---

ÉTAT DES RÉSULTATS	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
BILAN	6
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8
ANNEXE	17

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN**

---

### **Aux administrateurs de Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnue du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenues.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

#### Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Princeville, le 09 juin 2026

**Baril Poirier & Associé Inc.**

Stéphane Baril, CPA auditeur limité à la mission d'examen, permis de comptabilité publique n° A130417

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**
**ÉTAT DES RÉSULTATS**

Exercice terminé le 31 décembre	2025	2024
(Non audité)	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
DONS ET SOUSCRIPTIONS (ANNEXE A)	2 521 365	3 564 599
CAMPAGNE À NOTRE SANTÉ (ANNEXE B)	<b>210 763</b>	410 883
	<b>2 732 128</b>	3 975 482
<b>CHARGES</b>		
FRAIS D'ADMINISTRATION (ANNEXE C)	<b>451 714</b>	376 628
FRAIS RELATIFS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (ANNEXE D)	842 756	855 257
	<b>1 294 470</b>	1 231 885
	<b>1 437 658</b>	2 743 597
AUTRES REVENUS (ANNEXE E)	<b>1 577 777</b>	1 144 123
Variation des gains et pertes latents sur les placements	<b>1 163 751</b>	795 263
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS PAYÉES	<b>4 179 186</b>	4 682 983
Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs	<b>(3 684 214)</b>	(665 828)
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>494 972</b>	4 017 155

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska****ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

Exercice terminé le 31 décembre

**2025**

2024

(Non audité)

	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	<b>Fonds d'administration</b>					
	Fonds de Dotation	Non affecté	Affectés	Fonds À Notre Santé Affectés	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>SOLDE, début de l'exercice</b>	<b>2 053 021</b>	<b>8 646 273</b>	<b>8 755 750</b>	<b>10 940 877</b>	<b>30 395 921</b>	26 218 783
Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées	-	3 968 423	-	210 763	<b>4 179 186</b>	4 682 982
Contributions payées pour équipements médicaux et soins palliatifs	-	-	(3 684 214)	-	<b>(3 684 214)</b>	(665 828)
Apports reçus à titre de dotation	78 670	-	-	-	<b>78 670</b>	159 984
Affection d'origine interne (note 3)	-	(2 604 672)	2 604 672	-	-	-
<b>SOLDE, fin de l'exercice</b>	<b>2 131 691</b>	<b>10 010 024</b>	<b>7 676 208</b>	<b>11 151 640</b>	<b>30 969 563</b>	30 395 921

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**
**BILAN**

Au 31 décembre	<b>2025</b>	2024
(Non audité)	\$	\$

**ACTIF**
**ACTIF À COURT TERME**

Encaisse	<b>557 961</b>	832 353
Encaisse - courtage	<b>325 633</b>	239 673
Intérêts à recevoir	<b>547 122</b>	411 943
Taxes de vente	<b>20 071</b>	20 533
Frais payés d'avance	<b>20 275</b>	15 499
Effet à recevoir	<b>40 200</b>	41 500
Placements réalisables au cours du prochain exercice (Note 4)	<b>1 678 583</b>	3 453 508
	<b>3 189 845</b>	5 015 009
PLACEMENTS (note 4)	<b>27 909 899</b>	<b>25 486 719</b>
	<b>31 099 744</b>	30 501 728

**PASSIF**
**PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 5)	<b>130 181</b>	105 807
---------------------	----------------	---------

**ACTIF NET**

ACTIF NET- FONDS DE DOTATION	<b>2 131 691</b>	2 053 021
ACTIF NET NON AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION	<b>10 010 024</b>	8 646 273
ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS D'ADMINISTRATION	<b>7 676 208</b>	8 755 750
ACTIF NET AFFECTÉ - FONDS À NOTRE SANTÉ	<b>11 151 640</b>	10 940 877
	<b>30 969 563</b>	<b>30 395 921</b>
	<b>31 099 744</b>	30 501 728

ENGAGEMENT (note 6)

Pour le conseil d'administration :

 \_\_\_\_\_  
 Administrateur

 \_\_\_\_\_  
 Administrateur

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 31 décembre	2025	2024
(Non audité)	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	494 972	4 017 155
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Gain sur cession - Placements	(1 111 945)	(762 716)
Variation des gains et pertes latents sur les placements	(1 163 751)	(795 263)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	(113 819)	(272 273)
<b>Flux de trésoreries provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>(1 894 543)</b>	2 186 903
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	1 627 440	(2 712 614)
Apports reçus à titre de dotation	78 670	159 984
<b>Flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement</b>	<b>1 706 110</b>	(2 552 630)
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(188 433)</b>	(365 727)
<b>TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS, début de l'exercice</b>	<b>1 072 027</b>	1 437 754
<b>TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS, fin de l'exercice (note 7)</b>	<b>883 594</b>	1 072 027

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2025

(Non audité)

---

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

---

FONDATION HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de mettre en place des activités à des fins purement charitables;

L'organisme a pour objet d'amasser des fonds, de les administrer et de les utiliser à la mise en valeur de la vocation spécifique du CIUSSS MCQ - point de service Hôtel-Dieu d'Arthabaska au titre de centre hospitalier de soins de courte durée.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

---

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif et au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les montants établis et les informations divulguées sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

**Conversion des devises**

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice dans le compte de gain ou perte sur cession de placements.

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2025

---

(Non audité)

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'activités d'autofinancement sont comptabilisés au moment où ces activités ont lieu.

Les dons en espèces sont constatés à titre de revenus au moment où ils sont reçus ou à recevoir suite à un engagement ferme d'un donateur.

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt parfois aux services de bénévoles. Le temps consacré annuellement par ces bénévoles est difficile à évaluer. Pour cette raison, les apports reçus sous forme de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

L'organisme comptabilise ses autres produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2025

---

(Non audité)

**Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des intérêts et des effets à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, des frais courus et des vacances courues.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**


---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

 Au 31 décembre 2025
 

---

 (Non audité)
 

---

**3- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**


---

Le surplus accumulé par l'Organisme à son Fonds d'administration lui permet dorénavant de poursuivre l'objectif de faire absorber la totalité des frais administratifs par les revenus de placements et de capitaliser l'excédent, lui permettant ainsi de consacrer la totalité des contributions reçues de ses campagnes annuelles à l'amélioration des soins de santé. Le montant annuel capitalisé sera donc l'excédent des revenus de placements du Fonds d'Administration (Annexe E), après avoir soustrait la totalité des frais administratifs (annexe C), jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 200 000 \$. Pour 2025, le montant de capitalisation est de 200 000 \$.

Excédent des produits sur les charges avant les contributions payées

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
Fonds d'administration	<b>3 968 423</b>	2 350 665
Montant annuel capitalisé	<b>(200 000)</b>	(200 000)
Variation des gains et pertes latents sur les placements	<b>(1 163 751)</b>	(623 021)
	<b>2 604 672</b>	1 527 644

---

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**


---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

 Au 31 décembre 2025
 

---

(Non audité)

**4- AUTRES PLACEMENTS, à la juste valeur**


---

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
Certificats de dépôt	<b>11 518 917</b>	11 433 402
Obligations	<b>3 470 647</b>	3 584 746
Actions de sociétés cotées en bourse	<b>3 261 716</b>	2 646 226
Fonds mutuels	<b>11 337 202</b>	11 275 853
	<b>29 588 482</b>	28 940 227
Portion encaissable au cours du prochain exercice	<b>1 678 583</b>	3 453 508
	<b>27 909 899</b>	25 486 719

---

Les certificats de dépôts et obligations ci-dessous viendront à échéance à leur valeur nominale de la façon suivante:

	Certificats de dépôts	Obligations
	<hr/>	<hr/>
2026	1 167 283	511 300
2027	3 725 703	1 070 000
2028	2 421 258	95 000
2029	2 561 090	14 000
2030	1 643 583	104 000
2031 et subséquents	-	1 321 000
	<b>11 518 917</b>	<b>3 115 300</b>

---

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**


---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

 Au 31 décembre 2025
 

---

 (Non audité)
 

---

**5 - CRÉDITEURS**


---

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
Frais courus	<b>108 126</b>	73 752
Primes d'assurances	<b>22 055</b>	32 055
	<b>130 181</b>	105 807

---

**6 - ENGAGEMENT**


---

Le 21 janvier 2014, le conseil d'administration de l'Organisme s'est engagé à remettre la totalité des sommes perçues par la Campagne À Notre Santé et s'est engagé en plus à verser 2 000 000 \$ de son capital existant dans le fonds de ce projet. Ce 2 000 000 \$ a été affecté au fonds À Notre Santé durant l'exercice 2013.

À titre informatif, la Campagne À Notre Santé ayant récolté les 12 200 000 \$ auxquels les communautés de Victoriaville et sa région ainsi que de l'Érable se sont engagés à verser dans le cadre de la Campagne, c'est 14 200 000 \$ qui a été affecté au projet majeur de modernisation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska dans les secteurs de la clinique oncologique, de la clinique pédiatrique, de l'imagerie par résonance magnétique (IRM), des lits électriques et de l'urgence et des soins intensifs.

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**


---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

 Au 31 décembre 2025
 

---

(Non audité)

**7- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**


---

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement se résume ainsi :

	<b>2025</b>	2024
	<b>(12 mois)</b>	(12 mois)
	\$	\$
Diminution (augmentation) des		
À recevoir	<b>1 300</b>	(41 500)
Intérêts à recevoir	<b>(135 179)</b>	(251 058)
Taxes de vente	<b>462</b>	(2 194)
Frais payés d'avance	<b>(4 776)</b>	9 483
Augmentation (diminution) des		
Frais courus et primes d'assurances	<b>24 374</b>	12 996
	<b>(113 819)</b>	(272 273)

---

Les trésoreries et les équivalents de trésoreries comprennent les éléments suivants :

	<b>2025</b>	2024
	\$	\$
Trésoreries	<b>557 961</b>	832 353
Trésoreries et équivalents	<b>325 633</b>	239 673
	<b>883 594</b>	1 072 026

---

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2025

(Non audité)

---

**8- INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

**Risque de crédit et de liquidité**

**RISQUES ET CONCENTRATIONS.** L'Organisme, par le biais de ses instrumentations financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Organisme à la date du bilan, soit au 31 décembre 2025.

**RISQUES DE LIQUIDITÉS.** Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

**RISQUES DE CRÉDIT.** Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financiers manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Organisme sont liés aux débiteurs et aux placements. Toutefois, le risque est réduit au minimum, les placements étant investis principalement dans des titres gouvernementaux et paragouvernementaux.

**RISQUES DE MARCHÉ.** Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

**RISQUE DE CHANGE.** Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'Organisme détient des placements étrangers. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT.** Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêts en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur. L'Organisme est exposé à ce type de risque sur ses certificats de dépôt et ses placements en obligations.

**Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 décembre 2025

(Non audité)

---

**RISQUE DE PRIX AUTRE.** Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causés par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions de sociétés publiques et de fonds mutuels. Le risque est réduit au minimum, car le portefeuille est rééquilibré régulièrement et utilise la diversification.

**9 - CHIFFRES COMPARATIFS**

---

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre	2025	2024
(Non audité)	\$	\$

**ANNEXE A- DONS ET SOUSCRIPTIONS**

Sollicitations	1 312 014	2 241 900
Télémarketing	190 757	112 179
Cocktail-bénéfice	199 561	199 403
Dégustation de vins	339 149	240 478
Magie de Noël	26 325	25 400
Lotos-Voyages	47 010	47 950
Tournoi de golf	102 966	-
Course - Bateaux Dragons	96 019	130 842
Reconnaissance de soins	25 364	50 093
Témoignages de sympathies	27 559	30 215
Assurance sur la vie	36 328	24 740
Legs testamentaires	85 361	395 032
Autres	32 952	66 367
	<b>2 521 365</b>	<b>3 564 599</b>

**ANNEXE B- CAMPAGNE À NOTRE SANTÉ**

Sollicitations	1 500	43 835
Intérêts	213 240	370 652
Frais relatifs à la campagne	(3 977)	(3 604)
	<b>210 763</b>	<b>410 883</b>

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Exercice terminé le 31 décembre	<b>2025</b>	2024
(Non audité)	\$	\$

**ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	<b>289 800</b>	239 559
Service de paie	<b>532</b>	461
Équipements	<b>18 721</b>	18 273
Assurances	<b>42 587</b>	42 910
Associations et cotisations	<b>150</b>	720
Reconnaissance des bénévoles	<b>6 467</b>	9 768
Formations	<b>11 211</b>	8 677
Publicité et promotion	<b>37 237</b>	24 087
Fournitures de bureau	<b>25 089</b>	12 032
Représentation et déplacements	<b>5 247</b>	6 094
Honoraires professionnels	<b>7 000</b>	7 000
Taxes, licences et permis	<b>2 560</b>	2 716
Frais bancaires	<b>5 113</b>	4 331
	<b>451 714</b>	376 628

**ANNEXE D - FRAIS RELATIFS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Frais généraux		
Assurances sur la vie	<b>41 307</b>	32 005
Reconnaissance de soins	<b>1 924</b>	15 744
Télémarketing	<b>41 242</b>	38 344
Événements annuels	<b>383 266</b>	357 239
Dotation et dons différés	<b>108 501</b>	110 730
Sollicitations	<b>266 516</b>	301 195
	<b>842 756</b>	855 257

**ANNEXE E - AUTRES REVENUS**

Gain sur cession de placements	<b>1 111 945</b>	762 716
Dividendes	<b>102 806</b>	97 552
Intérêts	<b>486 266</b>	382 173
Gestion de placements	<b>(123 240)</b>	(98 318)
	<b>1 577 777</b>	1 144 123